



Définition

Peinture acrylique mate pour plafond

Destination

- Intérieur
- Spécialement recommandé pour plafonds

Qualités dominantes

- Très opacifiant : aspect très mat
- Super couvrant
- Extra blanc

Caractéristiques générales

Classification AFNOR	: Famille I classe 7a2 (NF T 36-005).
Subjectiles	: Plâtre, enduit à l'eau, panneaux de plâtre enrobé de carton, etc, ancienne peintures propres, adhérentes et dépolies si nécessaire.
Liant	: Copolymères en dispersion aqueuse.
Pigment	: Dioxyde de titane.
Diluant	: Eau.
Extrait sec en poids	: 55,8% ± 2.
Extrait sec en volume	: 34,8% ± 3.
Masse volumique	: 1,48 ± 0,05 g/cm ³ à 20°C.
Rendement en surface	: 8m ² /l.
Aspect du produit sec	: Mat.
Epaisseur de film sec	: Blanc.
Conformité aux spécifications	: Etiquetage environnemental : A+ * Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faible émission) à C (fortes émissions).
C.O.V.	: Valeur limite UE pour ce produit (cat.A/a) : 30g/l. Ce produit contient au maximum 1g/l de C.O.V.
Conservation	: Conserver en emballage d'origine non entamé à l'abri du gel et des très fortes chaleurs.
Teintes	: Blanc.
Outils	: Brosse synthétique pour phase aqueuse, Rouleau à fibres polyester tissé 13mm ou polyamide texturé 12mm. Pistolet, Airless (gicleur : 018-021–Pression : 150 bar).
Nettoyage des outils	: Eau.





- Dilution** : Prêt à l'emploi pour la brosse, le rouleau et l'airless. Pour le pistolet : 5 à 10 % d'eau. Si l'application en 2 couches s'avère indispensable (contraste de teinte), il est conseillé de diluer la 1^{ère} couche avec 5 % d'eau.
- Temps de séchage à 23°C et 50 % H.R.** : Sec : 1heure – Recouvrable : +/- 4 à 5heures.
- Conditions d'application** : - En travaux intérieurs, la température ne devra pas être inférieure à + 8°C et l'hygrométrie ne devra pas être supérieure à 70 % d'humidité relative.
- Doit être déposé – Ne pas tirer.
- Sécurité** : Voir la fiche de données de sécurité et indications réglementaires sur l'emballage. Renseignements disponibles et obtention de la fiche de données de sécurité par internet www.quickfds.com (fournisseur Akzo Nobel – puis sélectionner Akzo Nobel Decorative Paints Deco France S.A.).

Mise en œuvre

Les supports, travaux préparatoires et les conditions de mise en œuvre seront en conformité avec les prescriptions de la norme NF P 74-201 (référence NF DTU 59-1).

Anciennes peintures : Souvent un simple dépoussiérage suffit. Sur surface fortement souillée ou grasse, lessiver, rincer, laisser sécher.

Éliminer les parties de faible adhérence. Dépoussiérer les surfaces le nécessitant. Reboucher si besoin. Dépoussiérer, éliminer les anciens badigeons par lavage à l'eau.

Les traitements tels que le ponçage, le brûlage etc. de films de peinture peuvent générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage humide devra être utilisé, si possible. Travailler dans des zones bien ventilées. Porter un équipement de protection personnel adéquat.

EXEMPLES DE TRAVAUX NEUFS
<ul style="list-style-type: none">2 couches d'ACRYLEVIS PLAFOND
EXEMPLES DE TRAVAUX DE RENOVATION
<ul style="list-style-type: none">1 à 2 couches d'ACRYLEVIS PLAFOND en fonction du degré de finition demandé (C ou B selon la norme NF P 74-201 – DTU 59-1) et selon la couleur du support.
CONSEILS UTILES
<ul style="list-style-type: none">Sur plâtre et dérivés fortement hétérogènes ou insuffisamment cohérents (poudreux), prévoir l'application préalable d'une couche d'EXPONIA DECO PRIM.Sur peinture à l'huile ou synthétique dans des locaux humides, il est nécessaire d'appliquer d'abord une première couche d'ACRYLEVIS PRIMER.

La présente notice annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Les conseils donnés, notamment pour ce qui concerne les travaux d'entretien, n'ont qu'une valeur indicative et ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds du chantier à mettre en peinture. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

Version 11 – Avril 2017

